

TENDANCES RÉCENTES et NOUVELLES DROGUES

Décembre 2016

Guillaume
Sudérie
(ORSMIP/TREND)

Les phénomènes marquants en 2015

Cannabis : l'herbe au centre du trafic

La disponibilité du cannabis résulte d'une offre de plus en plus organisée et sophistiquée, avec des lieux de vente reconnus et structurés selon une division du travail bien établie (vendeurs, guetteurs, convoyeurs et des financeurs). En 2015, cette organisation du trafic de drogues sur la ville de Toulouse évolue encore pour s'adapter au mieux à la demande. L'offre de cannabis passe notamment par ses quartiers dits « sensibles ». Les sources d'approvisionnement principales sont situées en Catalogne dans les villes de Gironne et Barcelone. Cependant, d'autres provenances espagnoles sont identifiées, notamment la région de Madrid et le Pays basque avec la ville de Bilbao.

Dans la continuité des observations précédentes, l'importation d'herbe de cannabis est en forte hausse. Longtemps moins développé que le marché de la résine, celui de l'herbe était constitué par des productions locales (autoculture et culture commerciale) et des importations de réseaux artisanaux éloignés des « quartiers »¹. La prise en main du marché de l'herbe par des réseaux structurés

augmente sa part par rapport à la résine sur le marché toulousain selon les estimations de l'ensemble des observateurs.

Concernant l'accessibilité, des lieux d'achat dans l'espace public semblent se développer ou du moins, sont mieux appréhendés par les observateurs TREND. Les ethnographes et les observations des services de police et de justice décrivent le développement du nombre de « drives » aux alentours de plusieurs cités de Toulouse. Ces lieux où l'utilisateur peut se procurer du cannabis sans quitter sa voiture facilitent grandement l'accessibilité à cette molécule. De même, certaines sorties de métro reliant les grandes artères de la ville sont repérées comme des points de vente tenus par des dealers en provenance des cités. Ces mutations s'inscrivent dans une ambiance générale de banalisation de l'usage et du trafic de cannabis. Cette distribution en lien direct avec les importations de grandes quantités de résine et d'herbe indique que les organisations des « quartiers » ne se contentent plus de s'approvisionner en cannabis ou de le revendre au détail au sein de leurs « cités », mais s'impliquent sur d'autres territoires de la métropole toulousaine.

1. Notons que sur le site, l'approvisionnement via un « trafic individuel » (achat en groupe pour consommation personnelle) était jusqu'alors plutôt organisé sur un mode de type transfrontalier avec la Catalogne.

L'usage-revente, processus par lequel la vente d'une partie du cannabis en sa possession permet de financer son usage est un second vecteur de diffusion du cannabis issu des « quartiers ». Et ce, quelle que soit la quantité d'achats (10, 20, 100 grammes).

Ces deux modèles soutenus par une organisation du trafic très structurée, complétée par la multiplication de productions locales sont à l'origine d'une accessibilité aisée.

À Toulouse, aucune production de grande ampleur n'est repérée. Seules des descriptions de plantations de 20 à 30 pieds de cannabis (produisant jusqu'à 3,2 kilogrammes par an) sont décrites par les forces de l'ordre et l'ethnographie de l'espace festif. Toutefois, des importations d'herbe, issues de production en provenance de la région parisienne sont identifiées. Emballée en « gros ballots » de 5 kilogrammes, la description de la présentation laisse à penser à une production de type « manufacture » de cannabis.

Cocaïne, une intensification du trafic direct depuis la Guyane

La cocaïne circulant dans la ville de Toulouse provient essentiellement d'Espagne où les réseaux s'approvisionnent auprès de grossistes et de semi grossistes.

En 2015, un nouveau lieu de vente au détail dans un quartier sensible de Toulouse plus réputé jusqu'ici pour la vente de cannabis jusque-là, est à l'origine d'une accessibilité plus importante pour les populations précaires. Des ventes à 20 euros le « pochon » contenant, approximativement 0,2 ou 0,3 gramme permettent à des personnes démunies d'accéder à un peu de cocaïne, fortement concentrée.

Les constatations des services de police et du parquet établissent toutefois que les réseaux ancrés dans les « quartiers » ont moins de poids dans le trafic de cocaïne qu'ils en ont pour le cannabis. En revanche, l'intensification des deals en lien avec des réseaux d'importation directe de la Guyane (et du Surinam) constitue un point important.

Les niveaux de pureté de la cocaïne varient en fonction du stade où la saisie est réalisée. Ainsi, les services du respect et de l'application de la loi indiquent que les produits arrivant à Toulouse (saisies de plusieurs kilogrammes) sont très différents de ceux saisis auprès d'usagers. Les constatations des professionnels de ces services font apparaître des teneurs de 80 % pour les cocaïnes saisies en grande quantité et de 20 à 30 % pour les petites doses en possession des usagers.

Le prix des drogues

Le prix des drogues se base sur un relevé de prix systématique auprès des différentes sources de données TREND. Ces valeurs sont des moyennes arrondies. Les variations de prix peuvent être importantes d'autant que les concentrations des principes actifs diffèrent.

Produits	Prix courant (euros)	Tendances 2014-2015
Héroïne	50 euros/g	→
Subutex®	5 euros	→
Méthadone	10 euros	→
Sulfates de Morphine (200 mg)	10 euros	↘
Cocaïne	82 euros/g	↗
MDMA	50 euros/g	↘
	10 euros/dose (comprimé ou parachute)	→
Speed	15 euros/g	→
LSD	10 euros	→
Kétamine	50 euros/g	→
Cannabis	6 euros/g (résine)	↗
	8 euros/g (herbe)	→

MDMA et ecstasy, drogues festives par excellence

Dans tous les milieux festifs, la MDMA est présente sous ses deux formes (cristal ou comprimé). Quel que soit le type d'événement (free partie, club) ou la programmation musicale (électronique, trance, hardcore, hard techno ou commercial), cette molécule est repérée par les observateurs. Parfois plus disponible selon les lieux et les moments, la MDMA est la drogue illicite festive par excellence, plébiscitée par de nombreux publics, particulièrement les plus jeunes.

Dans la continuité des observations antérieures, les investigations réalisées en 2015 soulignent la disponibilité plus importante de la forme « comprimé ». En outre, toutes les sources d'information convergent dans le sens de la présence sur le site de MDMA fortement concentrée, qu'elle circule sous la forme « cristal » ou comprimé. Le laboratoire de police constate que les dosages réalisés révèlent des MDMA fortement concentrées.

LSD, une « vieille » drogue, mais encore actuelle

Le LSD est exclusivement consommé dans un cadre festif ou de convivialité, quelles que soient les populations concernées. Les investigations en 2015 montrent que très peu d'évolutions sont à souligner. Cependant, une plus forte disponibilité dans de nombreux événements festifs électroniques est décrite durant le printemps et l'été 2015.

Alors que les usages étaient traditionnellement plus présents lors d'événements festifs en extérieur (free partie, rave, festival de musique), des consommations intervenant dans des clubs et des discothèques lors de manifestations alternatives électroniques ou de soirées dans les « grands établissements de la périphérie » ont été repérés au sein de jeunes publics polyconsommateurs.

Kétamine, un marché en berne

L'ensemble des observateurs font état d'une baisse de disponibilité de la kétamine sur le site. Ce phénomène amorcé en 2014, se confirme en 2015. Pour autant, dans les milieux urbains précaires, les jeunes évoquent ce produit régulièrement auprès des professionnels de la réduction des risques et des dommages.

Historiquement les importations de kétamine provenaient majoritairement d'Inde et d'Angleterre. Il apparaît assez clairement dans les investigations en 2015 que ces voies d'accès ne sont plus actives, du moins ne fournissent plus directement les « semi-grossistes » locaux. Actuellement, la principale voie d'importation serait la Hollande.

Amphétamines (speed), invisibles mais inscrites dans les consommations

Le speed est présent sur le site depuis le début des investigations TREND. Il est essentiellement utilisé dans l'espace festif électronique et plus particulièrement dans les milieux alternatifs (free parties et teknivals) et ce quels que soient les courants musicaux (milieux électroniques, rock...).

Il peut toutefois être consommé au-delà des contextes festifs par des jeunes « urbains », qu'ils relèvent de milieux issus d'une marginalité plus ou moins volontaire (« errants », « squatteurs ») ou insérés.

Skénan® et trafics

Le Skénan® est au centre de nombreux trafics. Les observations ethnographiques et quelques témoignages de médecins libéraux indiquent l'apparition de prescriptions de Skénan® avec la mention « Non Remboursable ». Si le pharmacien accepte la délivrance, le patient peut accéder à du Skénan® sans que cette délivrance ne soit présentée au remboursement de la CPAM (Caisse primaire d'assurance-maladie). Dans cette configuration le patient paie le traitement et les médecins prescripteurs ne sont pas soumis au contrôle de la CPAM. Cette forme de prescription semble être à l'origine d'une part du trafic de Skénan® sur le site toulousain.



Focus sur d'autres points

Héroïne, une double disponibilité problématique en termes de santé publique

L'accessibilité à ce produit est réduite pour une grande part de la population observée par TREND (urbain et festif). Pour les observateurs de l'espace urbain, les très faibles teneurs des héroïnes qui circulent sont à l'origine d'un marché atypique. Des produits sont accessibles sous ce nom mais sont tellement adultérés qu'ils sont la plupart du temps délaissés par les usagers potentiels. Parallèlement un autre type de produits circulant est constitué par des échantillons 4 à 5 fois plus concentrés, disponibles exclusivement au sein de réseaux d'initiés et très peu accessibles si les usagers n'appartiennent pas à ces réseaux. Le *dark web* (web non référencé) semble être la source d'approvisionnement principal de cette héroïne.

Cette différence significative entre les teneurs en héroïne des échantillons en circulation pose un risque important de surdose. Un usager ayant une consommation d'héroïne peu satisfaisante du fait de teneurs faibles est systématiquement en recherche d'un produit de meilleure qualité. La différence entre les échantillons est telle que lors d'une prise d'une héroïne dosée à 30 % ou 40 %, cet usager va consommer 4 à 5 fois la dose habituelle. Même si cet usage se fait dans des conditions de réduction des risques et des dommages optimales, le risque de surdose est potentiellement important.

LE DISPOSITIF TREND NATIONAL ET LOCAL

Pour remplir sa mission d'observation, le dispositif TREND national s'appuie en premier lieu sur un réseau de huit coordinations locales (Bordeaux, Lille, Marseille, Metz, Paris, Rennes, Toulouse, et plus récemment Lyon) dotées d'une stratégie commune de collecte et d'analyse de l'information. Les outils de recueil utilisés sont essentiellement qualitatifs : observations ethnographiques menées en continu ; questionnaires qualitatifs destinés aux structures ou associations en contact avec les usagers de drogues ; groupes focaux (« sanitaires », « répressifs »), qui visent à dresser des diagnostics rapides de la situation avec des professionnels du champ.

Dans ce cadre, le site de Toulouse, rattaché à l'ORS Midi-Pyrénées, collabore avec l'ensemble des CAARUD de Midi-Pyrénées, les différents services sanitaires et médico-sociaux de Toulouse, le réseau régional RAMIP et l'ensemble des services du respect et de l'application de la loi de la ville de Toulouse.

Directeur de la publication : François Beck

Coordination rédactionnelle : Michel Gandilhon et Julie-Emilie Adès

Pôle TREND-OFDT / Agnès Cadet-Taïrou, Michel Gandilhon, Magali Martinez, Thomas Néfau

Remerciements : Aline Adam, Yannick Lapeyre, Céline Leven, Elsa Raczymow, Gaël Reboul, Amandine Albisson, Elodie Requier, Christel Andrieu et Françoise Cayla

Aux usagers qui ont accepté de participer à nos travaux et dont nous préservons ici l'anonymat. À l'ensemble des professionnels de la réduction des risques, du médico-social, du sanitaire et du respect et de l'application de la loi qui ont donné leur expertise pour la réalisation de cette synthèse.

Conception graphique et réalisation : Frédérique Million (OFDT)

[Crédits photos : © Jacques PALUT / © U.P.images / © fred34560 - Fotolia.com / © Pixabay]

OFDT

3, avenue du Stade de France
93218 Saint-Denis La Plaine cedex
Tél. : 01 41 62 77 16
e-mail : ofdt@ofdt.fr

ORMSIP

Faculté de médecine
37, allées Jules Guesde
31073 Toulouse cedex
tel : 05 61 53 11 46
e-mail : contact@ormsip.org